



Programme d'activités 2023-2026



Fiche d'identification

I. Coordonnées générales	5
II. Coordonnées de la direction/coordination	5
III. Equipe au 01/01/2023	5
IV. Financements	6
V. Modalités de collaboration	6
VI. Spécificités de la Fédération qui influencent ses missions	7
VII. Plan de communication	8
VIII. Autre information utile	14

Les missions

Mission 1 - VISIBILISER	16
I. Description brève de la mission	16
II. Objectifs opérationnels	17
II.1. Visibiliser les actions de la FWPS, de ses membres et faire connaître la promotion de la santé	17
> Outils de communication	
> Projet prom-prom	
> Plan de communication externe	
> Colloque	
II.2. Partager et défendre une vision commune de la promotion de la santé grâce aux campagnes de communication et à la reconnaissance de l'expertise des représentant-es du secteur	21
> Cartes blanches	
> Plaidoyers politiques	
III. Partenariats	23
Mission 2 : SE CONCERTER	25
I. Description brève de la mission	25
II. Objectifs opérationnels	26
II.1. Fédérer les membres, favoriser la cohésion, l'interconnaissance et la mobilisation de ceux-ci	26
> Lieux d'échanges	
> Liens avec la FBPS	
> Accueil des nouveaux membres	
II.2. Veiller à la bonne circulation des informations utiles au fonctionnement des membres et de la FWPS	29
> Newsletters internes	
> Framateam	
> Mailing	
> Plan de communication interne	

II.3. Construire, avec les membres, une vision commune au terme d'un processus de concertation validée en amont	33
> Discussions	
> Document final	
III. Partenariats	34
Mission 3 : REPRESENTER	36
I. Description brève de la mission	36
II. Objectifs opérationnels	37
II.1. Veiller à une représentativité suffisante du secteur wallon de la promotion de la santé vis-à-vis des pouvoirs publics et des autres secteurs	37
> Campagnes de communication	
II.2. Être identifiée comme l'interface entre les membres, dans leur collectivité, et les acteurs externes	38
> Interface pour les pouvoirs publics	
> Interface pour les autres secteurs	
II.3. Porter des mandats au nom des membres de la FWPS, y défendre des positions communes, promouvoir les activités des membres et les spécificités de la promotion de la santé	40
> Travail de concertation	
> Mandats	
III. Partenariats	42
Mission 4 : ACCOMPAGNER	44
I. Description brève de la mission	44
II. Objectifs opérationnels	45
II.1. Entretenir la confiance des membres, se rendre disponible, communiquer sur les possibilités d'accompagnement de la FWPS	45
> Connaître les membres	
> Répondre aux demandes, se rendre disponible	
> Communiquer	
II.2. Accompagner individuellement un membre qui en fait la demande	47
> Préparation en amont	
> Être présent	
III. Partenariats	48

Fiche d'identification

I. Coordonnées générales

Numéro d'agrément :	FPS001
Nom :	Fédération wallonne de promotion de la santé
Statut juridique :	A.S.B.L.
N° d'entreprise :	656803232
Rue N° Bte :	Boulevard Cauchy 16-18
Code postal Localité :	5000 Namur
Site Web :	www.fwpsante.be
Réseaux sociaux :	Facebook, LinkedIn, Youtube

II. Coordonnées de la direction/coordination

Nom Prénom :	Ouhadid Dounia
Fonction :	Coordinatrice
Courriel :	dounia.ouhadid@fwpsante.be
Téléphone :	0492519601

III. Equipe au 01/01/2023

Numéro	Fonction	Temps de travail	A charge de la subvention	Aide à l'emploi	Ancienneté pécuniaire au 01/01/2023
1	Coordination	30 : 24	17 : 24	13 : 00	7 ans
2	Chargée de communication	19 : 00	19 : 00	00 : 00	6 ans

IV. Financements

Subventions sollicitées ou obtenues auprès des pouvoirs publics ou privés pour l'année 2023

Pouvoir subsidiant	Montant	Période couverte
PPS AVIQ	92.345,32 €	Du 01/01/2023 au 31/12/2023
APE SPW	22.833,18 €	Du 01/01/2023 au 31/12/2023

V. Modalités de collaboration

Groupes-cibles	Méthodologie de réponse aux demandes
AVIQ	<p>Sauf si la coordinatrice peut répondre à la demande, celle-ci est relayée au Conseil d'administration (CA), à une personne référente sur le sujet et/ou à un groupe de travail interne (GT) pertinent.</p> <p>Le cas échéant, la demande est relayée aux membres. La coordinatrice ou un membre du CA se charge généralement de renvoyer la réponse à l'AViQ.</p>
CEPS	<p>Les demandes des <u>CEPS qui sont membres</u> sont traitées comme des demandes de membres (la coordinatrice y répond ou oriente le CEPS).</p> <p>Si la demande émane du <u>Comité de concertation des CEPS</u> ou d'un <u>CEPS non-membre</u>, celle-ci est relayée au CA, à une personne référente sur le sujet ou à un GT pertinent.</p>
COMP	Idem ci-dessus.

Opérateur agréé en promotion de la santé	<p><u>S'il s'agit d'un membre</u>, la coordinatrice y répond ou l'oriente si elle ne détient pas la réponse. Le cas échéant, la demande est transmise au CA, à l'AG, à l'AViQ ou à la FASS en fonction du sujet afin d'obtenir des informations complémentaires. Si celle-ci concerne tout ou partie des membres, la réponse est relayée à tous les membres par mail ou en AG.</p> <p><u>S'il ne s'agit pas d'un membre</u>, la coordinatrice analyse la demande et estime si elle est en mesure d'y répondre. En cas de doute, elle interroge le CA. Généralement, si la réponse prend trop de temps ou de recherches, la coordinatrice explique que la FWPS ne dispose pas du temps et des ressources nécessaires lui permettant de répondre aux demandes des organismes non-membres.</p>
Autre acteur en promotion de la santé	La coordinatrice y répond ou relaie la demande au CA ou, le cas échéant, à l'AG, sauf si elle estime que la demande ne relève pas du rôle de la FWPS (cfr opérateur non-membre, ci-dessus ou demande mal orientée).
Organisme d'un autre secteur	La coordinatrice y répond ou relaie la demande au CA ou, le cas échéant, à l'AG.
Fédération des Associations Sociales et de Santé	La coordinatrice et/ou son suppléant assiste(nt) au CA de la FASS et aux réunions de la commission wallonne qu'elle organise. Les demandes/informations de la FASS sont relayées généralement aux membres dans leur ensemble. Les membres peuvent aussi contacter directement la FASS lorsqu'ils ont des questions. La coordinatrice les encourage à la mettre en copie pour qu'elle puisse effectuer un suivi des réponses et le cas échéant les partager à tous les membres.
Fédération Bruxelloise de Promotion de la Santé	Les équipes de permanent-es des deux fédérations se réunissent au minimum une fois par mois. Les demandes/les informations sont relayées au CA généralement et à l'AG le cas échéant.

VI. Spécificités de la Fédération qui influencent ses missions

- La FWPS agit sur tout le territoire wallon.
- La FWPS représente les acteurs wallons thématiques ou transversaux et n'est pas associée à une thématique en particulier.

- La FWPS n'agit pas sur le terrain mais en « 3^e ligne ».
- Ses membres sont répartis sur le territoire de la Wallonie et ont eux-mêmes des territoires, des pratiques, des thématiques différents.
- Son public concerné est l'ensemble de ses membres dont le nombre peut varier au cours du temps.
- La FWPS a, depuis sa création, noué différents partenariats (FASS et secteurs faisant partie de la FASS, FBPS, etc.) et souhaite en développer d'autres (secteur environnement, social, santé mentale, première ligne de soins, etc.), notamment en vue d'atteindre l'objectif de la santé dans toutes les politiques.
- L'équipe est très réduite (deux travailleuses), relativement jeune (4 et 2 ans d'ancienneté dans l'asbl) et à temps partiel.
- Le Conseil d'administration se réunit tous les mois afin d'orienter les activités de la FWPS et encadrer l'équipe de permanentes. Le nombre de personnes le composant varie tous les deux ans. La Présidence est renouvelée/prolongée tous les deux ans.
- L'Assemblée générale est souveraine, c'est là qu'ont lieu les débats et prises de décision de la FWPS (sauf en ce qui concerne la gestion journalière et certains aspects administratifs de l'asbl). Depuis 2016, les AG ont lieu tous les mois sauf en juillet et août. En 2024, elles auront lieu un mois sur deux en présentiel à Namur.

VII. Plan de communication

Pour la période 2023-2026, la FWPS se fixe **4 objectifs de communication** :

- ➔ Faire (re)connaître le plus largement possible la promotion de la santé
- ➔ Porter les valeurs et le plaidoyer du secteur promotion de la santé wallon
- ➔ Améliorer, de manière continue, la communication interne
- ➔ Être identifié en tant que représentant du secteur promotion de la santé wallon

Sur base de ces objectifs qui s'inscrivent dans le cadre des 4 missions développées ci-après, la FWPS définit les grandes lignes d'actions de sa communication 2023-2026 sous forme du tableau suivant :

MISSION	OBJECTIFS DE COMMUNICATION	ACTIONS	SUPPORT	EMETTEUR	GROUPES CIBLES	MESSAGE(S)	PERIODE	FREQUENCE
MISSION 1 Visibiliser	Faire (re)connaître la Promotion de la santé	Exister	Site internet	Chargée de projet communication FWPS	<ul style="list-style-type: none"> Grand public Professionnels PS Social-santé Institutions Politiques 	« La PS c'est... » « La FWPS c'est... » Expertise du secteur et actualités PS au sens large Le secteur de la PS recrute	Nouveau site en ligne depuis janvier 2022	Mis à jour régulièrement. 3 à 4 actualités publiées par mois
				Page LinkedIn de la FWPS	<ul style="list-style-type: none"> Professionnels PS Professionnels Social-santé Institutions Politiques 	Expertise du secteur et actualités PS au sens large	En continu depuis janvier 2022	3 à 5 publications par semaine
				Page FB de la FWPS	<ul style="list-style-type: none"> Grand public Professionnels PS Professionnels Social-santé Institutions Politiques 	« La PS c'est... » « Nos membres sont (hyper)actifs »	En continu depuis novembre 2021	3 à 5 publications par semaine
				Groupe Promotion de la Santé Wallonie Bruxelles	<ul style="list-style-type: none"> Professionnels PS Professionnels Social-santé Institutions Politiques 	Vitrine de la PS francophone belge	En continu depuis juin 2022	Partage en direct des membres des 2 fédérations + après validation, des membres de la page
				Chaîne Youtube FWPS	Uniquement support de diffusion	/	En continu depuis octobre 2021	/

MISSION	OBJECTIFS DE COMMUNICATION	ACTIONS	SUPPORT	EMETTEUR	GROUPES CIBLES	MESSAGE(S)	PERIODE	FREQUENCE
			Dépliant présentation FWPS	Les permanentes de la FWPS	<ul style="list-style-type: none"> Grand public Professionnels PS Professionnels Social-santé Institutions Politiques 	« La FWPS c'est... » + rappel « La PS c'est... »	Début 2024 (à définir)	1 fois tous les 4 ans (plus si besoin)
		Exister/promouvoir	Newsletter externe	Les permanentes de la FWPS	<ul style="list-style-type: none"> Professionnels PS Professionnels Social-santé Institutions Politiques 	« Il s'en passe des choses en PS en Wallonie » « Le secteur PS recrute »	En continu depuis octobre 2021	1 fois par mois (excepté en août)
		Promouvoir	Projet Prom-Prom Réalisation d'une saison de 10 épisodes de capsules vidéos	FWPS et FBPS + membres des 2 fédérations. Diffusion : <ul style="list-style-type: none"> RS Newsletter autres canaux (à définir) 	Professionnels du social-santé (à définir)	« La PS c'est... » « Approfondissez les principes et stratégies de la PS » « Identifiez les acteurs de la PS et des ressources utiles »	2023-2025 (à définir)	À définir
		Contextualiser/ Expliquer	Brochure PS en Wallonie	FWPS Distribution : <ul style="list-style-type: none"> aux membres lors des colloques lors des rencontres politiques lors des rencontres inter-sectorielles 	<ul style="list-style-type: none"> Grand public Professionnels PS Professionnels Social-santé Institutions Politiques 	« La FWPS c'est... »	2024-2025	1 fois tous les 4 ans (plus si besoin)

MISSION	OBJECTIFS DE COMMUNICATION	ACTIONS	SUPPORT	EMETTEUR	GROUPES CIBLES	MESSAGE(S)	PERIODE	FREQUENCE
	Porter les valeurs et le plaidoyer du secteur	Porter un Plaidoyer	Plaidoyer 2023 complet en PDF	FWPS Diffusion : <ul style="list-style-type: none"> • mailing spécifique • Newsletter • Réseaux sociaux • Site internet 	<ul style="list-style-type: none"> • Politiques : - Partis - Centres d'études des partis - Ministres et députés wallons • Autres secteurs : - Membres FASS - Membres UNIPSO 	« Nos recommandations pour la prochaine législature + remise en contexte »	<ul style="list-style-type: none"> • Juin 2023 à juin 2024 	<ul style="list-style-type: none"> • Mailing : 1 fois • Newsletter : 1 fois + rappels • Réseaux sociaux : publications régulières sous différents formats
			Synthèse du plaidoyer 2023 en PDF	FWPS Diffusion : <ul style="list-style-type: none"> • mailing spécifique • Newsletter • Réseaux sociaux • Site internet 	<ul style="list-style-type: none"> • Politiques : - Partis - Centres d'études des partis - Ministres et députés wallons • Autres secteurs : - Membres FASS - Membres UNIPSO 	« Synthèse de nos recommandations pour la prochaine législature »	<ul style="list-style-type: none"> • Septembre 2023 à juin 2024 	<ul style="list-style-type: none"> • Mailing : 1 fois • Newsletter : 1 fois + rappels • Réseaux sociaux : publications régulières sous différents formats

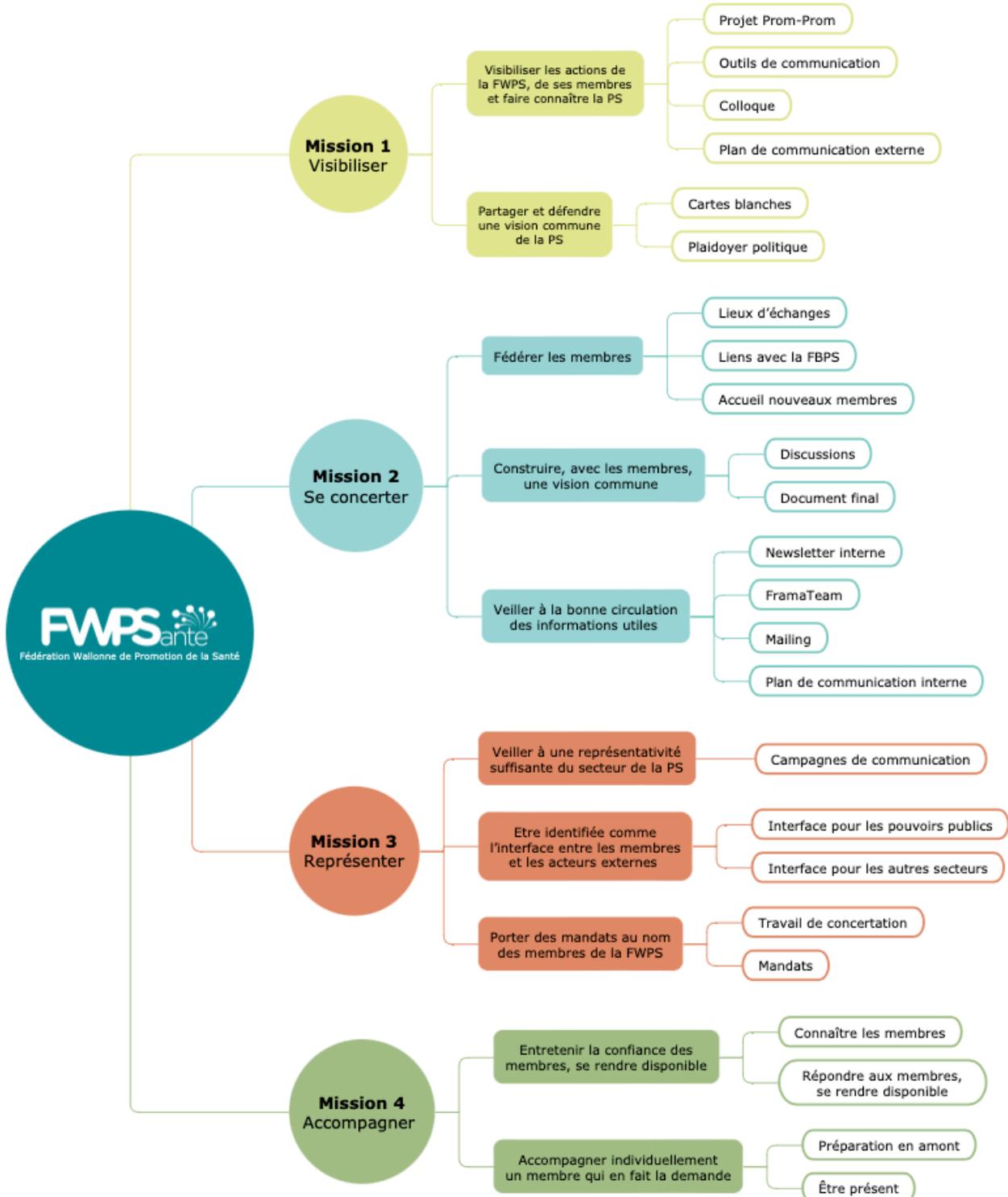
MISSION	OBJECTIFS DE COMMUNICATION	ACTIONS	SUPPORT	EMETTEUR	GROUPES CIBLES	MESSAGE(S)	PERIODE	FREQUENCE	
			Synthèse du plaidoyer 2023 sous forme de brochure	FWPS Distribution : <ul style="list-style-type: none"> • aux membres • lors des colloques • lors des rencontres politiques • lors des rencontres inter-sectorielles Envoi <ul style="list-style-type: none"> • aux sièges des partis politiques • aux centres d'études des partis • Aux membres FASS et UNIPSO 				novembre 2023	1 fois tous les 4 ans (plus si besoin)
			Rencontres partis politiques	GT politique	Politiques : <ul style="list-style-type: none"> - Partis - Centres d'études des partis 	« La PS c'est... » « Nos recommandations pour la prochaine législature »	Mars à novembre 2023	1 rencontre par parti	
			Colloque pré-électoral	GT colloque	<ul style="list-style-type: none"> • Politiques : <ul style="list-style-type: none"> - Partis - Centres d'études des partis • Ministres et députés wallons • Presse (à préciser) 	En cours d'élaboration	avril 2024	Une demi-journée	
		Se positionner	Cartes blanches	GT politique avec accord AG	<ul style="list-style-type: none"> • Grand public • Politiques 	En fonction de l'actualité	En fonction de l'actualité	En fonction de l'actualité	

MISSION	OBJECTIFS DE COMMUNICATION	ACTIONS	SUPPORT	EMETTEUR	GROUPES CIBLES	MESSAGE(S)	PERIODE	FREQUENCE
MISSION 2 Se concerter (+ MISSION 4 Représenter)		Favoriser le partage d'informations	FramaTeam	Plateforme gérée par les chargés de communication de la FWPS et FBPS	les membres de la FWPS et de la FBPS	« Partageons nos infos »	Depuis mars 2023	Tout le temps
		Informers les membres	Newsletter interne	Les permanentes de la FWPS	Les membres de la FWPS	Partage d'informations importantes Possibilité de vote pour aborder certains sujets à l'AG suivante	Mise en place prévue pour janvier 2024	1 fois tous les 2mois
		Favoriser l'interconnaissance	Journée(s) membres	A définir	Les membres de la FWPS	A définir	A définir	A définir
MISSION 3 Représenter	Être identifié en tant que représentant du secteur PS wallon	Intégrer les organismes nouvellement agréés en PS	Journées interfedés	Les permanents de la FWPS et de la FBPS	les membres de la FWPS et de la FBPS	Partager un moment ensemble (à définir)	Juin	1 fois par an
		Favoriser les échanges intersectoriels	Mailing spécifique Journée(s) agréés PS wallons <ul style="list-style-type: none"> • Rencontres intersectorielles • Newsletter • Veille intersectorielle • Participation à des activités intersectorielles 	FWPS FWPS La coordinatrice de la FWPS + CA La chargée de projet com de la FWPS La coordinatrice de la FWPS + membres	Les organismes nouvellement agréés en PS Les organismes nouvellement agréés en PS Les autres secteurs social-santé, environnement...	« Coucou, on est là » « Faisons connaissance »	avril-mai 2023 A définir	1 fois A définir

VIII. Autre information utile

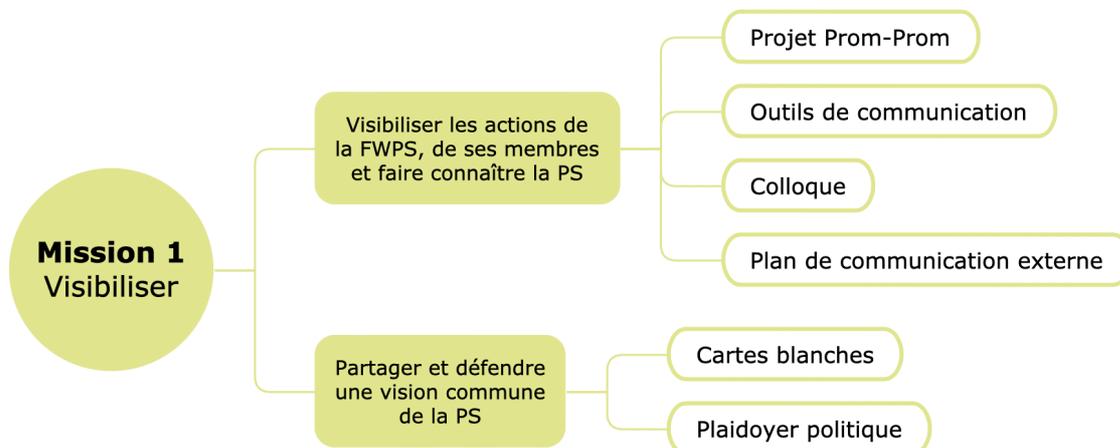
Tableau des indicateurs en annexe.

Les missions



Mission 1 - VISIBILISER

Soutenir au nom de ses membres une vision commune de la promotion de la santé et lui donner de la visibilité



I. Description brève de la mission

Dans le cadre de cette mission, la FWPS vise à **faire (re)connaître la promotion de la santé** (ses valeurs, ses stratégies, ses principes, ses atouts, ses positionnements) **auprès des acteurs extérieurs** : les pouvoirs publics, les professionnel·les d'autres secteurs, le grand public. Pour ce faire, la FWPS exerce des stratégies de communication (II.1.), d'une part, et, de plaidoyer (II.2.), d'autre part.

II. Objectifs opérationnels

II.1. Visibiliser les actions de la FWPS, de ses membres et faire connaître la promotion de la santé

Finalité

Les professionnel·les, les pouvoirs publics et le grand public (re)connaissent la promotion de la santé (principes, stratégies) grâce, notamment, à la visibilité des actions de la FWPS et de ses membres ainsi qu'à des supports de communication.

Indicateur de résultat

La FWPS augmente chaque année le nombre d'utilisateur·rices de ses canaux de communication.

Description

La FWPS regroupe, sous cet objectif opérationnel, ses **actions de communication (au sens large) tournées vers l'extérieur**. Elle vise à mieux faire connaître la promotion de la santé, en tant qu'approche mais aussi en tant que secteur, via les activités ci-dessous. Elle organise le tout dans un plan de communication annuel, dans son volet externe.

Activités

> Outils de communication

Créer et alimenter des outils de communication, mettre en place des stratégies pour attirer de nouveaux utilisateurs

Depuis 2022, la FWPS a un nouveau **site internet** qui se veut plus complet et vivant que le précédent.

Depuis octobre 2021, la FWPS sort une **newsletter** chaque mois (sauf au mois d'août) sur base d'une liste de diffusion composée des membres, d'acteurs de promotion de la santé, de professionnel·les d'autres secteurs, de personnalités politiques, de membres d'administrations, etc. Son objectif est d'informer sur les actualités du secteur, de valoriser les activités et événements des membres et d'orienter les utilisateur·rices vers le site internet (notamment via les articles publiés sur la page « Actualités » et les offres d'emplois visibles sur la page « Jobs » qui sont relayés dans la newsletter).

La FWPS est également présente sur **les réseaux sociaux** : elle a une page Facebook, elle co-gère un groupe public sur Facebook (« Promotion de la Santé Wallonie Bruxelles ») et a une page LinkedIn. La FWPS publie et partage des publications régulièrement (plusieurs fois par semaine) en vue de

promouvoir les actions de la fédération, celles des membres et faire connaître la promotion de la santé. En cas d'absence, les publications sont programmées.

La FWPS possède également une **chaîne Youtube** qui sert principalement de support de partage de contenu multimédia via *mailchimp* par exemple.

Lorsque cela s'avère utile, un **mailing** est créé au départ de l'outil *mailchimp* dans le cadre de campagnes de communication, comme cela a été le cas pour la promotion de la FWPS auprès de nouveaux opérateurs agréés non-membres et pour la diffusion du plaidoyer.

La chargée de communication de la FWPS veille à **améliorer continuellement** la qualité et la portée des publications sur ces différents canaux, en se tenant notamment à jour sur les différentes techniques de communication. Elle élabore des stratégies pour attirer des (nouveau-elles) utilisateurs-rices sur le site internet et conserver/attirer des lecteur-rices pour la newsletter.

La FWPS peut également avoir recours à l'**impression** de supports papiers (dépliants de présentation, plaidoyer...) et autres (roll up lors d'événements, bics, etc.).

Calendrier 2023 - 2026

Site internet : continuellement mis à jour, nouvelles actualités tous les mois (sauf au mois d'août)

Newsletter : une fois par mois (sauf au mois d'août)

Réseaux sociaux : publications 3 à 5 fois par semaine sur LinkedIn et Facebook

Mailings : en fonction des besoins et de l'actualité

Supports papier : en fonction des besoins

Indicateurs

Indicateurs de réalisation quantitatifs :

- le nombre d'utilisateur-rices des différents canaux de communication (site internet, newsletter, page Facebook, groupe Facebook, page LinkedIn) sur l'année par rapport à l'année précédente
- le taux d'ouverture moyen de la newsletter sur l'année par rapport à l'année précédente
- le nombre d'offres d'emploi publiées sur le site internet sur l'année par rapport à l'année précédente
- le nombre de brochures présentant la FWPS distribuées

Indicateur de réalisation qualitatif : les utilisateur-rices de la newsletter externe sont satisfait-es de son contenu et de sa forme.

Indicateur de processus : les membres communiquent à la FWPS au moment opportun leurs activités, événements et offres d'emploi afin que celle-ci puisse les relayer adéquatement sur ses canaux de communication.

➤ Projet prom-prom

Co-construire, avec les membres des deux fédérations, des supports de communication ludiques, pédagogiques et dynamiques

Ce projet a démarré en 2023 au sein du **GT com-com**, le groupe de travail commun avec la Fédération bruxelloise de promotion de la santé (FBPS) qui regroupe les personnes chargées de la communication au sein des institutions membres de la FWPS. L'objectif du projet prom-prom est de faire connaître, ses grands principes et stratégies et comprendre la promotion de la santé de manière pédagogique, ludique et dynamique.

Le choix du GT com-com s'est porté, dans un premier temps, sur la **réalisation de capsules vidéo** en animation. Le public cible prioritaire choisi est les professionnel·les du secteur social-santé. Les vidéos mettront en scène des personnages fictifs dans un lieu de vie imaginaire. Au travers de situations concrètes rencontrées par ces personnages, seront pointés les déterminants de la santé qui entrent en ligne de compte et les stratégies utilisées par les acteurs en promotion de la santé afin de les résoudre. L'ambition est de créer une série de 10 épisodes. L'épisode pilote est en cours d'élaboration

Les membres du GT com-com se réunissent toutes les 6 à 8 semaines environ. Ce groupe de travail est **animé et soutenu par les chargé-es de communication des deux fédérations**. La chargée de communication de la FWPS fait régulièrement des retours en AG sur l'évolution de ce projet et vérifie ainsi l'approbation des membres.

Calendrier

2024 : premier épisode abouti.

2024 – 2025 : diffusion de la série des épisodes.

2025 – 2026 : 3 à 4 épisodes

Indicateurs

Indicateur de réalisation quantitatif : le nombre de vues d'un épisode par rapport au nombre de vues des épisodes précédents

Indicateur de résultat : les personnes ayant visionné un épisode affirment mieux comprendre certains concepts ou stratégies de promotion de la santé

Indicateur de processus : les membres du GT com-com s'investissent dans le projet :

- en participant régulièrement aux réunions,
- en répondant aux sollicitations des permanent-es

➤ **Plan de communication externe**

Réaliser et faire valider un plan stratégique de communication externe

En début d'année, rédiger et faire valider par les membres un plan stratégique de communication qui comprend les objectifs, les actions, les réalisations tournées vers l'extérieur et leur planification sur l'année en cours.

Calendrier 2023 - 2026

En janvier-février de chaque année : présentation du bilan de l'année écoulée.

En février-mars de chaque année : présentation et validation du plan de communication pour l'année en cours.

Indicateur

Indicateur de réalisation qualitatif : réaliser une fois par an, en début d'année, un plan de communication et le faire valider par les membres

➤ **Colloque**

Organiser un colloque ou un autre format afin de promouvoir des thématiques de promotion de la santé

La FWPS souhaite, dans la mesure de ses moyens (financiers, mobilisation des membres, temps de travail suffisant des permanentes, etc.), organiser une ou plusieurs (demi-) journée(s) sur un ou plusieurs sujets/thèmes de promotion de la santé afin de **promouvoir la promotion de la santé**. Ce colloque (ou autre format) serait destiné à des acteurs externes : autres secteurs, politiques. Les membres seront d'office invités à y participer.

En 2026, cela pourrait être l'occasion de fêter **les 10 ans de la FWPS** autour d'une question ou d'un thème de promotion de la santé (lien avec l'objectif opérationnel **II.2.** « Être identifiée comme l'interface entre les membres, dans leur collectivité, et les acteurs externes » dans le cadre de son activité d'interface pour les autres secteurs).

Calendrier

2025 : mettre en place un GT pour organiser le colloque pour les 10 ans de la FWPS (hypothèse), définir le mandat du GT par l'AG, fixer une date et un lieu, établir une liste d'invité-es et envoyer les invitations.

2026 : colloque 10 ans de la FWPS (hypothèse)

Indicateurs

Indicateurs de réalisation quantitatifs :

- Nombre de participant-es au colloque par rapport au nombre d'invitations envoyées
- Nombre de partis politiques représentés par rapport au nombre partis politiques invités
- Nombre de secteurs représentés par rapport au nombre de secteurs invités

Indicateur de réalisation qualitatif : les attentes des participant-es par rapport au colloque sont rencontrées

Indicateur de processus : les membres se mobilisent pour organiser ce colloque

II.2. Partager et défendre une vision commune de la promotion de la santé grâce aux campagnes de communication et à la reconnaissance de l'expertise des représentant-es du secteur

Finalité

Les publics concernés (pouvoirs publics, professionnel·les, grand public) connaissent et utilisent les positions communes de la FWPS grâce, notamment, à des campagnes de communication et à la reconnaissance de l'expertise des représentant-es du secteur.

Indicateur de résultat

Les représentant-es de la FWPS sont sollicités pour défendre et partager la vision commune portée par la FWPS.

Description

Afin de partager et défendre sa vision, la FWPS diffuse et présente différentes formes de plaidoyers. Ces plaidoyers peuvent prendre la forme de recommandations à l'intention des politiques (format numérique ou brochure papier) ou de cartes blanches, qu'elles soient rédigées ou simplement co-signées par la FWPS. La FWPS vise, sous cet objectif opérationnel, **la diffusion et la défense de ses positionnements** dont les contenus sont concertés avec les membres dans le cadre de la mission 2 (Favoriser la concertation en vue de promouvoir la qualité des activités des membres).

Activités

> Cartes blanches

Rédiger, co-signer et diffuser des cartes blanches ou autres formes de plaidoyer

La FWPS reçoit régulièrement des « cartes blanches » à co-signer. Elle pourrait également, le cas échéant, en rédiger sur base d'une concertation avec les membres et avec leur appui. Ces cartes blanches peuvent **traiter de différents sujets et de différents points de vue en adéquation avec les valeurs et principes de promotion de la santé**. En cas de doute, la coordinatrice consulte le Conseil d'administration sur la pertinence d'une cosignature et/ou d'une diffusion.

Calendrier 2023-2026

Dès que cela est pertinent et validé par le Conseil d'administration.

Indicateurs

Indicateurs de réalisation quantitatifs : nombre de cartes blanches co-signées sur l'année par rapport à l'année précédente

Indicateur de réalisation qualitatif : les thèmes des cartes blanches cosignées

> Plaidoyers politiques

Rédiger, co-signer, diffuser un ou des plaidoyer(s) politique(s) et les défendre

La FWPS publie et diffuse, quelques mois avant les **élections régionales et fédérales (2024)**, un plaidoyer politique (plaidoyer complet + synthèse) reprenant les recommandations du secteur pour la prochaine législature. Elle pourrait aussi en publier dans d'autres contextes ou co-signer des plaidoyers rédigés par d'autres. Ils peuvent être sous format numérique et/ou papier.

Ce plaidoyer est ensuite **défendu par des représentant-es de la FWPS** (membres du GT politique) auprès des principaux partis politiques wallons (PS, MR, Ecolo, Les Engagés, PTB). La FWPS prend ainsi contact avec les partis et propose une rencontre pour présenter et défendre ses recommandations politiques.

La FWPS envisage, dans la mesure de ses moyens (financiers, temps, mobilisation des membres) d'organiser un **colloque pré-électoral en mars-avril 2024**. Elle devra en définir les objectifs, la liste des invitations et élaborer un programme (intervenant-es) dans le cadre d'un groupe de travail interne (mission 2 - Favoriser la concertation en vue de promouvoir la qualité des activités des membres). Un lieu doit également être réservé.

Calendrier

2023 : rédaction d'un plaidoyer politique pré-électoral et de sa synthèse

2023 - 2024 : diffusion et défense de ce plaidoyer et de sa synthèse

Fin 2023 : création d'un GT colloque

2024 : colloque en mars-avril

2024-2026 : rédaction et diffusion d'autres plaidoyers (hypothèse)

Indicateurs

Indicateurs de réalisation quantitatifs :

- Nombre de clics vers le document numérique émanant de personnalités politiques par rapport au nombre de destinataires du « mailing politique » avec une ventilation par parti
- Nombre de destinataires dans le « listing politique » et dans le « listing secteurs et acteurs de promotion de la santé » par rapport aux listings du dernier plaidoyer
- Nombre d'exemplaires distribués sous format papier par rapport au précédent plaidoyer
- Nombre de rencontres de partis politiques réalisées par rapport au nombre de partis politiques contactés et/ou qui ont reçu le plaidoyer pré-électoral
- Nombre de participant-es au colloque pré-électoral par rapport au nombre d'invitations envoyées

Indicateur de résultat : les recommandations issues du plaidoyer se retrouvent dans la DPR

Indicateur de processus : un groupe de travail interne est créé pour organiser le colloque

III. Partenariats

Types de collaboration (manipulation, information, consultation, conciliation, partenariat, délégation de pouvoir, contrôle citoyen)¹

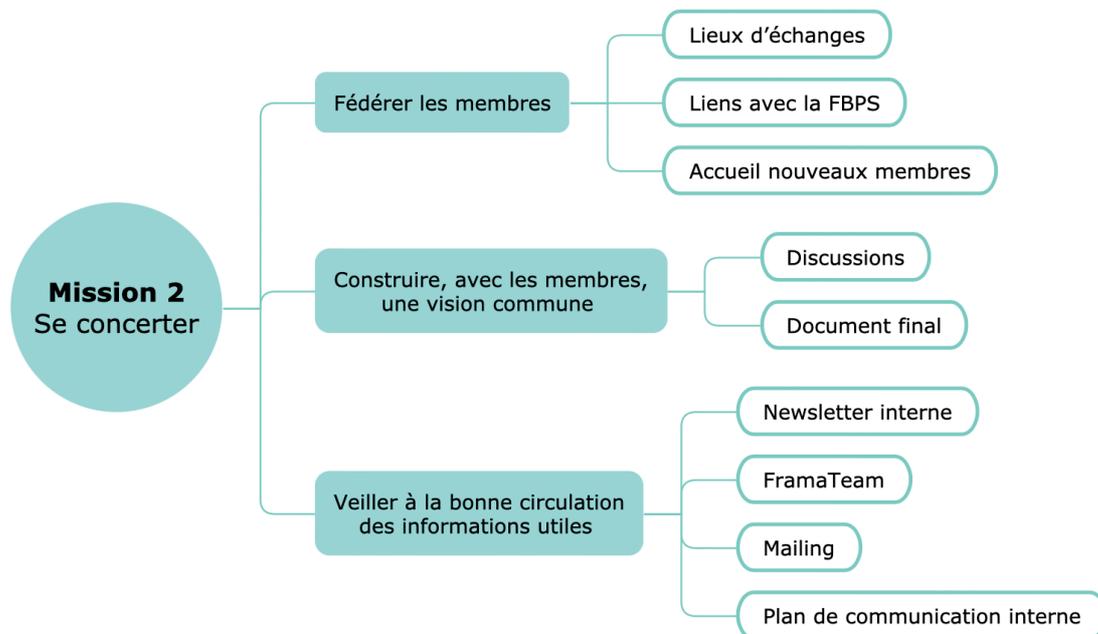
Acteurs	Modalités de collaboration
AVIQ/cabinet	Cela va de l'information au partenariat : - partenariat : partage de certaines informations ou campagnes de communication - information/conciliation : l'organisation d'un colloque - information : plaidoyers

¹ Cfr guide de rédaction du PAC des opérateurs

<p>CEPS</p>	<p>Partenariat avec les membres CEPS Ex. rédaction d'un article pour le site internet, alimentation de la newsletter vs mise en avant des activités du membre, participation à la rédaction d'un plaidoyer vs mise en avant d'un enjeu partagé, etc.</p>
<p>COMP</p>	<p>Partenariat avec les membres COMP Ex. rédaction d'un article pour le site internet, alimentation de la newsletter vs mise en avant des activités du membre, participation à la rédaction d'un plaidoyer vs mise en avant d'un enjeu partagé, etc.</p>
<p>Opérateur en promotion de la santé</p>	<p>Partenariat avec les membres opérateurs Ex. rédaction d'un article pour le site internet, alimentation de la newsletter vs mise en avant des activités du membre, participation à la rédaction d'un plaidoyer vs mise en avant d'un enjeu partagé, etc.</p>
<p>Autre acteur en promotion de la santé ou autre secteur</p>	<p>Cela va de l'information au partenariat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - information : plaidoyers, cartes blanches - partenariat : co-signature de plaidoyers ou cartes blanches, co-construction d'un évènement sur la PS (exemple)
<p>COPIL Plan PPS</p>	<p>Information</p> <ul style="list-style-type: none"> - information : partage d'informations « autorisées » dans la newsletter et sur le site internet, partage du plaidoyer aux membres du CoPIL
<p>FASS</p>	<p>Cela va de l'information au partenariat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - information : partage d'information provenant de la FASS dans la newsletter et sur le site internet - partenariat : co-signatures de cartes blanches ou autres
<p>FBPS</p>	<p>Cela va de l'information au partenariat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - information : partage d'informations pour la newsletter (rubrique « du côté de Bruxelles ») - partenariat : éventuels plaidoyers communs, cosignature de cartes blanches, etc.

Mission 2 : SE CONCERTER

Favoriser la concertation en vue de promouvoir et soutenir la qualité des activités des membres.



I. Description brève de la mission

La FWPS regroupe dans le cadre de cette mission toutes ses activités et actions **tournées vers l'interne**, c'est-à-dire destinées à ses membres. C'est au sein des organes de la FWPS que se déroule la concertation des membres : Assemblées générales, Conseil d'administration, groupes de travail, etc.

Afin de pouvoir se concerter et co-construire des positions communes (II.3), la FWPS doit tout d'abord fédérer ses membres (II.1) et organiser une communication interne efficiente (II.2).

II. Objectifs opérationnels

II.1. Fédérer les membres, favoriser la cohésion, l'interconnaissance et la mobilisation de ceux-ci

Finalité

Les membres se mobilisent autour des enjeux de promotion de la santé et se connaissent entre eux

Indicateur de résultat

Les membres se mobilisent pour assister aux Assemblées générales (taux de participation)

Description

La mission première de la FWPS est de fédérer ses membres, c'est-à-dire **les rassembler dans différents lieux autour de sujets** qui les concernent **et de valeurs** auxquelles ils s'identifient. L'Assemblée générale de la FWPS est l'organe souverain qui discute et décide des orientations de la FWPS, de son fonctionnement, de ses prises de position, des stratégies à adopter, sous l'impulsion directionnelle du Conseil d'administration et des permanentes. Dans ce cadre, la FWPS veille à maintenir de la cohérence et de la cohésion au sein des membres dans toute leur diversité et spécificité.

Ce faisant, la FWPS permet aux membres de **s'investir pour le collectif**, de construire ensemble une vision commune en recueillant les avis, les idées, les besoins de toutes et tous. Sans la mobilisation des membres, la FWPS ne peut pas éthiquement et pratiquement fonctionner.

Les espaces de rencontre favorisent **l'interconnaissance des institutions** qui composent la FWPS au travers des réunions, de discussions, de co-constructions, de rencontres thématiques ou politiques. Dans ce cadre, le Conseil d'administration et les permanentes ont un rôle important à jouer. Les membres doivent se reconnaître dans la FWPS et la FWPS se reconnaître en eux.

Activités

➤ Lieux d'échanges

Aménager des lieux de rencontre et de concertation entre membres

La FWPS organise des lieux d'échanges réguliers ou moins réguliers. Les **Assemblées générales (AG)** qui réunissent tous les membres (disponibles), à distance ou en présentiel, sont les plus régulières. Elles sont précédées d'une réunion du **Conseil d'administration (CA)** (15 jours avant en principe).

C'est le Conseil d'administration qui fixe les ordres du jour, sur proposition de la coordinatrice. Les membres peuvent demander que des points soient ajoutés.

En fonction de l'actualité, des **groupes de travail** (GT) se créent au départ d'une validation de mandat par l'Assemblée générale. Les membres intéressés et disponibles s'y impliquent (des représentant·es à l'AG aux membres d'équipes).

Le groupe de travail le plus ancien et le plus constant est le **groupe de travail politique**. Ce GT prépare les réunions politiques, participe à la rédaction de plaidoyers, rencontre les personnalités politiques. La FWPS veille à une représentativité de la diversité des membres dans les limites des forces disponibles.

Un GT récent mais très actif est le **GT com-com** (GT communication commun avec la FBPS) qui rassemble les personnes chargées de la communication au sein des institutions membres des deux fédérations.

Les **autres groupes de travail** actuels ou ayant existé : GT évaluation, GT communication, GT statuts, GT plaidoyer commun (avec la FBPS), GT concertation, GT charte, GT accueil des nouveaux, etc. D'autres GTs pourraient voir le jour lors des quatre prochaines années.

Enfin, La FWPS souhaite organiser **une journée ou une demi-journée d'échanges de pratiques** avec ses membres. Cela n'a jamais pu réellement avoir lieu depuis la création de la FWPS. Cela n'a jamais pu réellement avoir lieu depuis la création de la FWPS, les priorités ayant davantage été centrées sur la concertation et la construction d'outils législatifs.

Calendrier

2023 : une AG tous les mois (sauf en juillet et août), des GT quand c'est nécessaire

2024 : une AG tous les deux mois (test à valider par l'AG)

2023-2026 : un CA tous les mois (sauf en août ou besoin urgent), des GTs en fonction des besoins

Indicateurs

Indicateur de résultat : les membres déclarent connaître la majorité des autres membres

Indicateur de processus : le nombre minimum d'administrateur·ices prévu par les statuts est atteint

Indicateur de réalisation quantitatif : nombre de mandats atteints/accomplis durant l'année par rapport au nombre de mandats en cours et l'année précédente

➤ **Liens avec la FBPS**

Organiser des moments de rencontre réguliers avec la Fédération bruxelloise de promotion de la santé, échanger des informations et des bonnes pratiques

Les liens étroits avec la FBPS font partie des **fondements de la FWPS** et sont inscrits dans les statuts respectifs des deux fédérations. La manière dont ces liens étroits sont concrétisés peut évoluer dans le temps.

Depuis près de deux ans, **les équipes de permanent-es** se réunissent tous les mois pour discuter du contenu des newsletters des deux fédérations, des actualités de chacune d'entre elles, du contexte de travail des équipes, etc.

Les deux fédérations s'entraident lorsque cela est possible : le site internet, les mises en page de documents numériques ou papier, le colloque de la FBPS ont été et sont des sources d'inspiration voire des modèles sur lesquels la FWPS a créé ses propres supports et ce, avec l'accord de la FBPS (avec laquelle elle partage la même société de graphisme). Les permanent-es s'échangent également des bonnes pratiques que ce soit en matière de gouvernance interne, d'expérience avec les pouvoirs publics ou de gestion journalière de l'asbl.

Une fois par an, les deux fédérations organisent ensemble un **Journée Interfédérations** qui a toujours lieu en présentiel (sauf pendant la crise Covid), une année en Wallonie et une année à Bruxelles, en alternance. Elle est destinée aux membres des deux fédérations et leurs équipes afin de se rencontrer et d'échanger sur des questions ou des thèmes de promotion de la santé. Un GT Interfédé commun est constitué chaque année pour organiser cette journée. Les permanent-es en font d'office partie.

Le cas échéant, la FWPS et la FBPS organisent des **groupes de travail communs**, comme ce fut le cas pour le GT plaidoyer commun et actuellement pour le GT com-com ou le GT Interfédé.

Calendrier

2023-2026 : réunion des permanent-es des deux fédérations une fois par mois

2023-2026 : une Journée Interfédé organisée une fois par an par les deux fédérations (2023, 2025 en Wallonie) et un GT Interfédé mis sur pied pour l'évènement (4 à 6 mois avant)

Indicateurs

Indicateur de réalisation qualitatif : les attentes des participant-es à la Journée Interfédé sont rencontrées

Indicateur de réalisation quantitatif : le nombre de membres de la FWPS participant à la Journée Interfédé par rapport au nombre total de membres de la FWPsanté

➤ **Accueil des nouveaux membres**

Organiser l'accueil et l'accompagnement des nouveaux membres

Au vu de l'augmentation rapide du nombre de membres de la FWPS en 2023 (52 à 61 membres), l'ensemble des membres a décidé de créer un **groupe de travail « accueil des nouveaux »** pour leur offrir un accompagnement en adéquation avec leurs besoins et avec ceux des membres « historiques ». Ce groupe de travail, mis en place durant le dernier trimestre 2023, a pour mandat de proposer à l'AG une procédure et des outils d'accueil.

Calendrier

2023 : création du GT accueil des nouveaux

2024 - 2026 : mise en place de la procédure d'accueil élaborée par le GT et validée par l'AG

Indicateurs

Indicateurs de réalisation qualitatifs :

- les nouveaux membres se sentent adéquatement accompagnés lors de leur première année à la FWPS
- les membres historiques (faisant partie de la FWPS avant 2023) estiment que la FWPS reste cohérente et en adéquation avec ses valeurs et principes fondamentaux

II.2. Veiller à la bonne circulation des informations utiles au fonctionnement des membres et de la FWPS

Finalités

- Les membres possèdent les informations utiles ou nécessaires au bon fonctionnement de leur institution et des actions qu'ils mènent
- La FWPS possède les informations utiles pour entretenir une vision globale des enjeux du secteur

Indicateur de résultat

Les membres déclarent obtenir de la FWPS les informations utiles et nécessaires au bon fonctionnement de leur institution et des actions qu'ils mènent.

Description

La FWPS joue un rôle de centralisation des informations qui lui proviennent de l'extérieur (AViQ, FASS, etc.), des différents organes d'échanges de la FWPS (CA, AG, GTs, etc.) ou connexes à la FWPS (InterCLPS, etc.). Elle veille à ce que les informations qui intéressent l'ensemble des membres soient

partagées. Si cela ne concerne qu'un groupe de membres ou un membre individuel, elle partage l'information de manière plus ciblée.

La FWPS a besoin de recevoir certaines informations pour lui permettre de conserver une vision globale des actualités et enjeux du secteur. Pour cela, elle doit organiser une communication interne efficiente.

Activités

> Newsletters internes

Rédiger et envoyer aux membres des informations regroupées par sujets

A dater de 2024, la FWPS souhaite mettre en place l'envoi d'une **newsletter mensuelle destinée uniquement à ses membres** (sous format *mailchimp*). L'objectif principal est d'alléger les ordres du jour des Assemblées générales et de permettre aux membres d'avoir plus de temps pour discuter de sujets de fond.

Seuls des **points d'information** se retrouveraient donc dans cet newsletter interne avec la possibilité de demander qu'un point fasse l'objet d'un échange à l'AG suivante. Il serait aussi possible de s'inscrire à des groupes de travail ou de postuler pour des mandats externes par ce biais ou encore de répondre à des sondages internes utiles au CA et aux permanentes pour formuler certaines propositions aux membres. Ce système sera particulièrement utile lorsque les AGs n'auront plus lieu qu'un mois sur deux en 2024.

En fonction des besoins, la FWPS peut rédiger une **newsletter interne unique** concernant un sujet en particulier, comme cela a été le cas lors de la procédure d'agrément (cette newsletter détaillait la marche à suivre afin de remplir la demande d'agrément en ligne).

Calendrier

2023 : validation de la proposition de newsletter interne lors de l'AG de novembre

2024 : mise en place de la newsletter interne 1 mois/2 en début d'année et évaluation en fin d'année

Indicateurs

Indicateur de réalisation quantitatif : taux d'ouverture moyen de la newsletter interne par année par rapport à l'année précédente

Indicateur de réalisation qualitatif : les membres sont satisfaits de cette newsletter interne

➤ **Framateam**

Echanger des informations et des bonnes pratiques en matière de communication en promotion de la santé

Framateam est un **service en ligne open source** permettant à des groupes d'échanger des informations et d'avoir des groupes de discussions sur différents sujets de manière privée (*chat*).

En l'occurrence, *framateam* est **utilisé par le GT com-com** pour partager des informations liées à la communication des institutions. Différents canaux de discussions ont été créés afin de faciliter les échanges et les recherches : informations bruxelloises, informations wallonnes, informations qui concernent les deux régions, échanges sur le projet prom-prom, partage des offres d'emploi du secteur, informations à diffuser dans les newsletters des un·es et des autres, etc.

L'application conserve un historique des conversations, ce qui permet de retrouver une information qui a été publiée précédemment. Un calendrier partagé a été créé afin de disposer d'une vue d'ensemble des activités des membres des deux fédérations. La plateforme permet également de créer des conversations instantanées privées ainsi que de appels vidéo.

Tous les membres y ont accès moyennant une procédure d'inscription.

Calendrier

2023 – 2026 : alimentation, animation et promotion du chat auprès des membres

Indicateurs

Indicateur de réalisation quantitatif : le nombre de personnes inscrites sur le chat par rapport à l'année précédente avec une ventilation par membre

Indicateurs de résultat :

- les membres du GT com-com trouvent ce chat utile
- les membres du GT com-com l'utilisent régulièrement

➤ **Mailing**

Répondre aux questions des membres, partager les informations et demandes urgentes

La coordinatrice envoie régulièrement des **informations par mail** lorsque :

- l'information concerne un membre ou un groupe de membres (ex. : CLPS, etc.), auquel cas l'envoi est ciblé,
- l'information ne peut attendre d'être transmise dans la newsletter interne ou en AG,
- des documents doivent être transmis (lesquels sont également mis à disposition des membres sur le serveur de la FWPS).

En fonction des besoins, la coordinatrice peut aussi rédiger des **vadémécums internes** pour aider les membres dans l'accomplissement de certaines tâches (notamment administratives), comme ce fut le cas pour le vadémécum interne sur les nouvelles règles financières.

Calendrier

2023 – 2026 : envoi de mailings quand cela est opportun (urgence, nombre de membres concernés, etc.)

Indicateurs

Indicateurs de réalisation qualitatif :

- les membres déclarent lire la majorité des mails envoyés par la coordinatrice
- les membres déclarent être en possession d'informations utiles en temps opportun

➤ Plan de communication interne

Réaliser et faire valider un plan stratégique de communication interne

En début d'année, rédiger et faire valider par les membres un plan stratégique de communication qui comprenne les objectifs, les actions, les réalisations tournées vers les activités internes de la FWPS et vers ses membres et leur planification.

Calendrier 2023 - 2026

En janvier-février de chaque année : présentation du bilan de l'année écoulée

En février-mars de chaque année : présentation et validation du plan de communication pour

Indicateur

Indicateur de réalisation qualitatif : réaliser une fois par an, en début d'année, un plan de communication interne et le faire valider par les membres

II.3. Construire, avec les membres, une vision commune au terme d'un processus de concertation validée en amont

Finalité

Les membres se concertent et co-construisent une vision commune dans laquelle ils se reconnaissent.

Indicateur de résultat

Les positions communes rédigées sous la forme d'un document final reflètent adéquatement le fruit des discussions validées en interne

Description

Les membres élaborent en interne des positions communes sur base de **discussions** et d'échanges sur différents sujets et en fonction des besoins. Ces discussions ont lieu au sein des différents lieux d'échange internes présentés ci-avant (objectif opérationnel II.1). La **rédaction** et la **mise en page** sont généralement prises en charge par les permanentes, même si certains membres peuvent se rendre disponibles. La **version finale** de ces documents est validée par l'un des organes internes (GT, CA et si nécessaire AG). Les documents sont envoyés à tous les membres et mis à disposition sur le serveur de la FWPS.

Activités

➤ Discussions

Organiser la discussion entre les membres

La FWPS propose des ordres du jour en AG ou en GT pour **organiser le débat** sur certaines questions. Les membres se concertent puis donnent leur approbation pour une position commune. Des procès-verbaux sont rédigés afin de consigner les décisions et, le cas échéant, partager le contenu des discussions à tous les membres.

Calendrier

2023 – 2026 : proposer des sujets de discussion aux CAs, AGs, GTs et rédiger des PV

Indicateur

Indicateur de réalisation qualitatif : les membres approuvent la concertation mise en place par la FWPS

➤ **Document final**

Organiser la rédaction et la finalisation d'un document final

La FWPS organise la rédaction d'un document qui reprend une ou plusieurs positions communes lorsque cela est nécessaire, notamment lorsqu'il sert de **base de discussions** pour une réunion externe de concertation ou pour une diffusion externe. La coordinatrice se charge, avec l'appui de membres le cas échéant, de la rédaction du document et la chargée de communication de sa mise en page éventuelle.

Calendrier

2023 – 2026 : rédiger et valider des documents finaux reprenant la ou les positions communes de la FWPS

Indicateur

Indicateur de réalisation quantitatif : le nombre de documents reprenant la ou les positions communes de la FWPS rédigé par année par rapport à l'année précédente

III. Partenariats

Types de collaboration (manipulation, information, consultation, conciliation, partenariat, délégation de pouvoir, contrôle citoyen)²

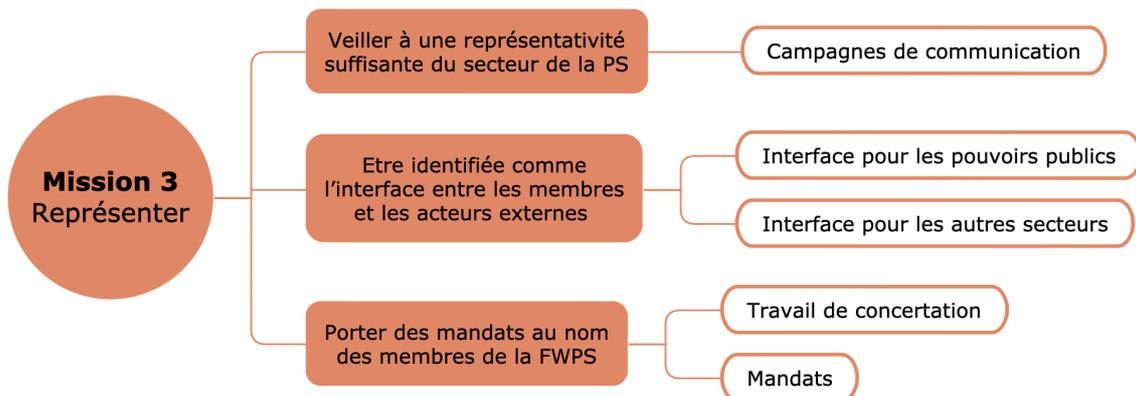
Acteurs	Modalités de collaboration
AVIQ/Cabinet	Information : l'AViQ transmet des informations aux membres collectivement et individuellement ou à la FWPS (président·e, permanentes).

² Sur base du guide rédaction des PAC des opérateurs (cfr échelle de collaboration)

CEPS	Information : les CEPS membres transmettent certaines informations à la FWPS ou à un membre qui relaie auprès de la FWPS. La FWPS relaie à la collectivité quand c'est nécessaire. La FWPS transmet des informations, quand c'est utile, aux membres CEPS ou au Comité de concertation des CEPS.
COMP	Information : les COMP membres transmettent certaines informations à la FWPS ou à un membre qui relaie auprès de la FWPS. La FWPS relaie à la collectivité quand c'est nécessaire. La FWPS transmet des informations, quand c'est utile, aux membres COMP.
Opérateur en promotion de la santé	Information : les opérateurs membres transmettent certaines informations à la FWPS qui relaie à la collectivité quand nécessaire.
Autre acteur en promotion de la santé ou autre secteur	Information : échanges ponctuels par téléphone ou par mail et relais auprès des membres ou du CA en fonction du sujet
COFIL Plan PPS	Information : échanges d'informations « autorisées » entre membres de la FWPS présents au CoFIL et la FWPS. Relais auprès de l'ensemble des membres quand c'est utile.
FASS	De l'information au partenariat : - Informations : échanges d'informations de la FASS vers les membres par l'intermédiaire de la FWPS et inversement (retours d'expériences, questions sectorielles, etc.) - Partenariats : mandats dans des instances de coordination au nom de la FASS et transmission d'informations aux membres FASS et FWPS
FBPS	De l'information au partenariat : - Information : échanges d'informations entre permanent-es et relais auprès des membres le cas échéant - Partenariats : échanges d'informations à transmettre dans la newsletter lors de la réunion mensuelle des permanent-es

Mission 3 : REPRESENTER

Représenter ses membres de manière collective
dans le respect des dispositions en vigueur



I. Description brève de la mission

La FWPS représente ses membres en différents lieux. A cette fin, elle doit d'abord s'assurer d'avoir une **représentativité suffisante** du secteur wallon de la promotion de la santé (II.1). Dans ce cadre, elle joue un **rôle d'interface** entre le secteur et les acteurs extérieurs (II.2.) et assume certains **mandats** portés par des membres ou des permanentes (II.3).

II. Objectifs opérationnels

II.1. Veiller à une représentativité suffisante du secteur wallon de la promotion de la santé vis-à-vis des pouvoirs publics et des autres secteurs

Finalité

Les pouvoirs publics et les autres secteurs reconnaissent la représentativité de la FWPS

Indicateur de résultat

L'AViQ et le cabinet en charge de la santé ainsi que divers organes de concertation font appel à la FWPS en tant que fédération représentative du secteur de la promotion de la santé

Description

Cet objectif constitue le prérequis aux activités de représentation de la FWPS. Elle doit s'assurer de **représenter la majorité des organismes reconnus** par l'AViQ par le biais d'un agrément **et** de représenter **la diversité des acteurs** (types d'acteurs, thématiques, stratégies, grandes et petites A.S.B.L., etc.)

Activités

➤ Campagnes de communication

Communiquer vers les organismes agréés non-membres de la FWPS pour les inviter à connaître celle-ci, ses membres, ses activités, ses missions

L'adhésion à la FWPS est libre. L'organisme qui le souhaite peut introduire une demande d'adhésion qui est examinée sur base d'une procédure interne.

Afin de **se faire connaître et de stimuler l'intérêt d'adhérer**, la FWPS organise une ou des campagnes de communication à l'égard d'acteurs agréés non-membres. Cela peut prendre la forme d'un mailing en vue de présenter la FWPS, ses outils de communication (site internet, etc.), ses services, ses activités et les informations utiles pour adhérer.

La coordinatrice et les membres en général peuvent se rendre disponibles par téléphone ou par mail pour présenter davantage la FWPS et son fonctionnement aux acteurs intéressés.

Calendrier

2023 : mailing(s) pour encourager les nouveaux agrées non-membres à adhérer à la FWPS
2024 – 2025 : organiser une nouvelle campagne si nécessaire

Indicateurs

Indicateurs de réalisation quantitatifs :

- nombre de demandes d'adhésion par an par rapport à l'année précédente
- nombre d'ouverture du mailing d'une campagne de communication ciblant les organismes

II.2. Être identifiée comme l'interface entre les membres, dans leur collectivité, et les acteurs externes

Finalité

Les acteurs extérieurs font appel à la FWPS comme interface entre le secteur de la promotion de la santé et l'extérieur

Indicateur de résultat

Les autres secteurs wallons contactent la FWPS en tant que représentante du secteur wallon de la promotion de la santé

Description

La FWPS se positionne comme un **intermédiaire** entre les acteurs extérieurs et les membres dans le cadre de son rôle de représentante sectorielle. Cela **facilite les échanges** et les flux d'informations entre l'interne et l'externe. Ce rôle d'interface s'exerce, d'une part, à l'égard des pouvoirs publics, et d'autre part, à l'égard des professionnel·les d'autres secteurs.

Activités

➤ Interface pour les pouvoirs publics

Faire remonter des informations, demandes et interpellations des membres vers l'AViQ et le cabinet ou d'autres pouvoirs publics

La FWPS **fait remonter**, lorsqu'elle le juge utile et/ou à la demande des membres, **des informations, des questions ou des interpellations** des membres vers les pouvoirs publics. Généralement, il s'agit de l'AViQ (Direction prévention et promotion de la santé ou Direction Transversale Finance) et du cabinet en charge de la promotion de la santé, sans s'y limiter toutefois.

La décision de faire remonter les informations et demandes se prend au niveau du Conseil d'administration, de l'Assemblée générale ou d'un groupe de travail (avec validation du CA).

Calendrier

2023 - 2026 : en continu et en fonction des besoins et du contexte

Indicateurs

Indicateurs de processus : les membres font appel à la FWPS pour faire remonter des informations, besoins/demandes ou interpellations

➤ Interface pour les autres secteurs

Créer et entretenir l'interconnaissance, la mise en réseau et/ou le partenariat avec d'autres secteurs wallons ou à d'autres niveaux

L'intersectorialité étant au cœur de la promotion de la santé (« la santé dans toutes les politiques »), la FWPS vise à établir des liens avec d'autres **secteurs wallons** principalement. Ces liens peuvent aller de l'interconnaissance à la mise en réseau en passant par le partenariat.

Concrètement, cela peut prendre la forme :

- d'une (demi) journée intersectorielle autour d'une question ou d'un enjeu,
- de rencontres entre représentant-es sectoriel·les,
- d'une adhésion à un réseau existant ou de la co-création d'un nouveau réseau,
- d'une participation à des projets intersectoriels.

Calendrier

2023 - 2026 :

- organiser des rencontres intersectorielles,
- rejoindre de nouveaux réseaux si pertinent
- organiser une (demi) journée d'échanges avec d'autres secteurs (ex. la première ligne de soins)

Indicateurs

Indicateurs de réalisation quantitatif :

- nombre de rencontres intersectorielles sur l'année par rapport à l'année précédente
- nombre de participant-es /secteurs participants aux rencontres intersectorielles
- nombre de secteurs wallons en contact avec la FWPS sur l'année et par rapport à l'année précédente

II.3. Porter des mandats au nom des membres de la FWPS, y défendre des positions communes, promouvoir les activités des membres et les spécificités de la promotion de la santé

Finalité

Les membres des organes de concertation auxquels participe la FWPS bénéficient de l'éclairage de l'approche en promotion de la santé grâce à l'expertise des mandataires

Indicateur de résultat

Les mandataires apportent leur expertise au sein des organes dans lesquels ils représentent la FWPS

Description

Au travers de mandats dans différentes instances, la FWPS **porte la voix des membres**, partage des messages de promotion de la santé et défend des positions communes. Les mandats en 2023 sont :

- Le Comité de branche santé de l'AViQ,
- La Commission prévention et promotion de la santé de l'AViQ,
- Le Conseil d'administration de la Fédération des Associations Sociales et de Santé (FASS),
- La Commission Prévention de la Santé à l'Ecole (PSE),

- Le Collège wallon de l'Alimentation Durable (CwAD),
- Le Comité de pilotage du WAPPS via les mandats de ses membres.

Activités

➤ Travail de concertation

Participer à des travaux ou des réunions de concertation avec l'AViQ et/ou le cabinet dans le cadre de mandats donnés par l'AG et sur base de positions communes élaborées avec les membres

Comme ce fut le cas dans le cadre de la rédaction du décret wallon de promotion de la santé ainsi que de son arrêté de gouvernement, la FWPS peut être amenée à participer à des travaux de concertation portant sur des **textes légaux**, des **documents** ou des **procédures administratif(ve)s**, etc. Ceux-ci peuvent concerner le pouvoir de tutelle (administration et cabinet) mais également des travaux intersectoriels (par exemple, dans le cadre des travaux de Proxisanté). L'objectif est d'**apporter l'expertise de la promotion de la santé**. La FWPS s'appuie sur un mandat octroyé par l'AG et sur base de positions communes concertées en interne.

Calendrier

2023 - 2026 : en fonction des besoins internes et des demandes externes, la FWPS participe à des travaux de concertation sur base du mandat de l'AG

Indicateur

Indicateur de réalisation quantitatif : nombre de réunions de concertation auxquelles la FWPS a participé sur l'année par rapport à l'année précédente

➤ Mandats

Répondre à des appels à candidature, participer aux réunions organisées par l'organe de concertation, effectuer des retours vers les membres

Sur demande ou par initiative, la FWPS répond à des **appels à candidature** afin de pouvoir siéger dans différents organes de concertation externes. Ces mandats sont validés par l'AG et les mandataires effectuent, quand c'est nécessaire, et si possible minimum une fois par an, un retour vers les membres.

Au sein de ces instances, les mandataires **apportent le point de vue de la promotion de la santé** et, le cas échéant, s'appuient sur des positions communes (cfr mission 2).

Calendrier

2023 - 2026 : en fonction du contexte, répondre à des appels à candidature, valider des mandats, organiser des retours, s'assurer de position commune

Indicateur

Indicateur de réalisation quantitatif : nombre de mandats portés par des membres de la FWPS ou des permanentes sur l'année par rapport à l'année précédente

III. Partenariats

Types de collaboration (manipulation, information, consultation, conciliation, partenariat, délégation de pouvoir, contrôle citoyen)³

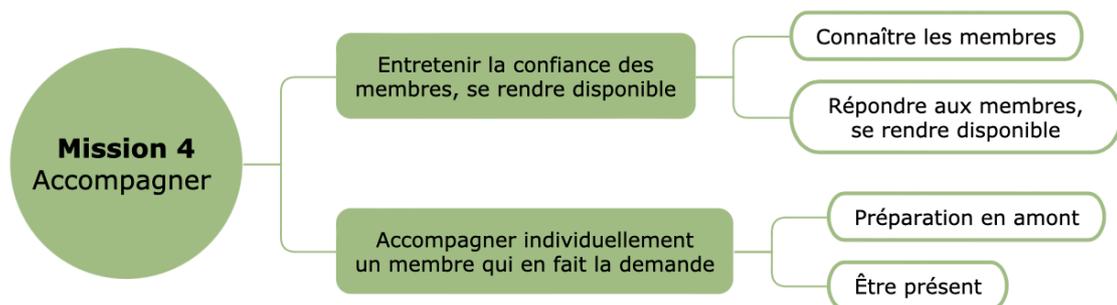
Acteurs	Modalités de collaboration
AVIQ/Cabinet	<p>De l'information à la conciliation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Information : L'AVIQ peut transmettre des appels à candidatures (Commission prévention et promotion de la santé, Comité de pilotage du WAPPS, etc.) - Conciliation : en instance (par ex. au Comité de pilotage), débat qui implique une conciliation des points de vue puis décisions
CEPS	<p>De l'information au partenariat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Information : les membres CEPS échangent des informations avec la FWPS et inversement, en lien avec les mandats des un-es et des autres - Partenariat : échanges, mises en commun et défense commune de certains sujets dans les instances où siègent des CEPS membres et la FWPS
COMP	<p>De l'information au partenariat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Information : les membres COMP échangent des informations avec la FWPS et inversement, en lien avec les mandats des un-es et des autres - Partenariat : échanges, mises en commun et défense commune de certains sujets dans les instances où siègent des COMP membres et la FWPS

³ Cfr guide de rédaction du PAC des opérateurs

<p>Opérateur en promotion de la santé</p>	<p>De l'information au partenariat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Information : les membres opérateurs échangent des informations avec la FWPS et inversement, en lien avec les mandats des un-es et des autres - Partenariat : échanges, mises en commun et défense commune de certains sujets dans les instances où siègent des opérateurs membres et la FWPS
<p>Autre acteur en promotion de la santé ou autre secteur</p>	<p>Information : au sein des instances, les membres FWPS peuvent échanger des informations avec d'autres membres y siégeant et inversement, en lien avec les mandats des un-es et des autres</p>
<p>COPIL Plan PPS</p>	<p>De l'information au partenariat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Information : les membres du COPIL échangent des informations « autorisées » avec la FWPS et inversement en lien avec les mandats des un-es et des autres - Partenariat : échanges, mises en commun et défense commune de certains sujets par les représentants du secteur de la promotion de la santé
<p>FASS</p>	<p>De l'information au partenariat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Information : les membres de la FASS (les fédérations sectorielles) échangent des informations avec la FWPS et inversement en lien avec les mandats des un-es et des autres - Partenariat : échanges, mises en commun et défense commune de certains sujets dans les instances où siègent des membres de la FASS et la FWPS
<p>FBPS</p>	<p>De l'information au partenariat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Information : échanges d'informations entre mandataires FWPS et FBPS au sein des instances où elles siègent toutes les deux (FASS, Commission PSE, etc.) et relais auprès des membres le cas échéant - Partenariats : échanges, mises en commun et défense commune de certains sujets dans les instances où siègent la FBPS et la FWPS

Mission 4 : ACCOMPAGNER

**Représenter individuellement un de ses membres
lorsque celui-ci en fait la demande,
dans le respect des dispositions en vigueur**



I. Description brève de la mission

La FWPS peut accompagner les membres qui en font la demande dans certaines démarches ou situations de leur vie associative. Cet **accompagnement** peut aller du conseil à la présence à en réunions en passant par la préparation de celles-ci (II.2.). Afin de pouvoir offrir ce service aux membres qui en auraient besoin et le souhaiteraient, la FWPS doit **informer ses membres** de ce service tout en entretenant le **lien de confiance** entre la FWPS et ses membres et plus particulièrement entre les permanentes, les administrateur-rices et ses membres (II.1.).

II. Objectifs opérationnels

II.1. Entretenir la confiance des membres, se rendre disponible, communiquer sur les possibilités d'accompagnement de la FWPS

Finalité

Les membres partagent un lien de confiance avec la FWPS et sollicitent des accompagnements lorsqu'ils en éprouvent le besoin

Indicateur de résultat

Les membres savent qu'ils peuvent individuellement faire appel à la FWPS s'ils en ont besoin et dans le domaine de compétence de celle-ci (des permanentes et des membres du CA)

Description

Entretenir le lien de confiance avec les membres passe par la **connaissance des spécificités** de chacun d'entre eux (ce qui peut prendre du temps). Cela nécessite aussi une certaine **disponibilité** et du **temps pour échanger** avec les membres de manière individuelle (à leur demande ou sur initiative) ou pour apporter les informations souhaitées. Enfin, la FWPS doit communiquer auprès de ses membres sur les différentes possibilités d'accompagnement.

Activités

➤ Connaître les membres

S'informer sur les spécificités de chacun des membres

La FWPS (le Conseil d'administration, les permanentes) apprend à connaître ses membres **au fil du temps** lors des différents moments de rencontres et d'échanges organisés au cours de l'année. Cette connaissance s'entretient également lors des contacts individuels ou via l'organisation de la newsletter dans laquelle il existe une rubrique « focus membres ».

Calendrier

2023 - 2026 : en continu, au travers des activités de la FWPS et en fonction de l'actualité

Indicateur

Indicateur de réalisation qualitative : les membres sont satisfaits de la disponibilité des permanentes et du Conseil d'administration

➤ **Répondre aux demandes, se rendre disponible**

Répondre aux mails et appels téléphoniques des membres dans un délai raisonnable

La FWPS (les permanentes, le Conseil d'administration) apportent une réponse aux demandes et interpellations des membres de différentes manières :

- **En y répondant directement** (par téléphone ou mail ou en AG) lorsque la réponse est connue,
- **En y répondant de manière différée** lorsque l'information n'est pas connue mais que la FWPS sait où la chercher,
- **En orientant le membre** vers un autre organisme ou une personne de référence.

Les réponses sont parfois rassemblées dans un document (ex. Vademecum interne) et partagées auprès de toutes et tous.

Calendrier

2023 - 2026 : en continu (sauf pendant les périodes de baisse d'activité ex. période scolaire)

Indicateur

Indicateur de réalisation qualitatif : les membres déclarent que la FWPS (ses permanentes, son CA) sont disponibles pour donner suites à leurs questions et interpellations

➤ **Communiquer**

Communiquer sur les différentes possibilités d'accompagnement

La FWPS communique auprès de ses membres (en AG, par mail, etc.) l'information selon laquelle elle peut accompagner le membre qui en éprouve le besoin et sur **les différentes formes** que cela peut prendre. Cet accompagnement se réalise dans les limites des compétences et disponibilités des permanentes et des membres du Conseil d'administration.

Calendrier

2023 - 2026 : au moins une fois par an

Indicateur

Indicateur de résultat : les attentes et besoins des membres accompagnés par la FWPSanté ont été rencontrés

II.2. Accompagner individuellement un membre qui en fait la demande

Finalité

Les membres bénéficient d'une analyse de leur situation et d'un accompagnement en adéquation avec leurs besoins

Indicateur

Indicateur de réalisation qualitatif : le membre déclare être satisfait de l'accompagnement dont il a bénéficié

Description

La FWPS vise ici l'accompagnement, **au-delà de la simple réponse** à une demande ou interpellation d'un membre. Il s'agit de la présence de la FWPSanté à une ou plusieurs réunions et/ou de la participation à la préparation de celle-ci.

Activités

➤ Préparation en amont

Préparer une réunion avec le membre

La FWPS prévoit une réunion préparatoire avec le membre et y invite toute personne ressource utile à la démarche ou la problématique (ex. La FASS). Y participent en principe **la coordinatrice et, le cas échéant, des membres du Conseil d'administration**. La FWPS peut aussi participer à la réunion préparatoire sans participer à la réunion avec le tiers.

Calendrier

2023 - 2026 : quand nécessaire, avant la réunion avec des tiers

Indicateur

Indicateur de réalisation qualitatif : le membre déclare être satisfait de l'accompagnement dont il a bénéficié

➤ **Être présent**

Être présent en réunion avec le membre ou le représenter et le soutenir dans sa démarche

La FWPS soutient la démarche ou la position du membre lors de la réunion avec des tiers, sur base de ce qui a été travaillé et décidé en réunion préparatoire. Elle apporte tout **éclairage utile** et veille aux intérêts de son membre. Dans ce cadre, elle accompagne ou représente le membre s'il est absent.

Calendrier

2023 - 2026 : à la demande d'un membre

Indicateur

Indicateur de réalisation qualitatif : les membres déclarent avoir les informations nécessaires quant aux possibilités d'accompagnement de la FWPS

III. Partenariats

Types de collaboration (manipulation, information, consultation, conciliation, partenariat, délégation de pouvoir, contrôle citoyen)⁴

Acteurs	Modalités de collaboration
AVIQ/Cabinet	Conciliation : Si la FWPS accompagne ou représente un membre dans une réunion ou dans le cadre d'un « litige » avec l'AViQ ou le cabinet, il y aura conciliation si cela est possible.
CEPS	Partenariat ou délégation de pouvoir : - Partenariat : dans le cadre de la préparation de la réunion - Délégation de pouvoir : si représentation du membre en son absence

⁴ Cfr guide de rédaction du PAC des opérateurs

COMP	Partenariat ou délégation de pouvoir : - Partenariat : dans le cadre de la préparation de la réunion - Délégation de pouvoir : si représentation du membre en son absence
Opérateur en promotion de la santé	Partenariat ou délégation de pouvoir : - Partenariat : dans le cadre de la préparation de la réunion - Délégation de pouvoir : si représentation du membre en son absence
Autre acteur en promotion de la santé ou autre secteur	Néant
COPIL Plan PPS	Néant
FASS	Partenariat : la FASS peut aider à la préparation de la réunion
FBPS	Partenariat : la FBPS peut aider à la préparation de la réunion

